



Majoration jour ferier femme de ménage en extra

Par **Jessicamorbihan**, le **02/11/2016** à **01:42**

Bonjour,

Je ne sais pas trop si je suis au bon endroit pour poser cette question mais ça ne coûte rien d'essayer alors voilà je suis femme de chambre en extra dans un hotel, je travail parfois 1 jour dans la semaine parfois 2,3,4 ou 5.

J'ai travaillé aujourd'hui le 1er novembre et je voulais savoir si ma journée allait être majorée ou pas je n'ose pas appelé l'hotel juste pour demandé ça.

J'ai recherché sur internet mais je ne trouve pas de réponse me concernant, les réponses parlent des employés en cdi, cdd ou pour les personnes travaillant 3 ou 5 jours dans la semaine.

Pour ma part mon contrat en extra de cette semaine n'était que pour 2 jours le 31 octobre et le 1er novembre.

Je sais que ma question n'est pas très importante mais elle me trotte dans la tête si quelqu'un peut m'éclairé sa serai super et je dois travaillé aussi le 11 novembre ma journée sera t'elle majorée ou pas comme celle du 1er novembre? Et aussi je travaillerais certainement le 25 décembre et le 1 janvier est ce que ça sera pareil? Un ami m'a dit que pour les jours de fête c'est encore différent mais je doute car pour moi ce sont des jours ferier comme les autres autre au niveau du salaire mais ce n'est que mon avis personnel.

Merci d'avance pour vos réponses et si personne ne sait et bien merci d'avoir lu le pavé que je viens d'écrire bonne journée prenez soins de vous jessica (ah oui et désolé si il y a des fautes)

Par **P.M.**, le **02/11/2016** à **08:58**

Bonjour,

Un contrat d'extra n'est rien d'autre qu'un CDD...

Il faudrait que vous indiquiez l'intitulé exact de la Convention Collective applicable à défaut de son numéro mais si c'est bien celle-ci, on peut se référer à l'[Avenant n° 2 du 5 février 2007 relatif à l'aménagement du temps de travail à la Convention collective nationale des hôtels, cafés restaurants \(HCR\)](#)...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale...